remplie quand les hallebardiers prirent place devant les tribunes, puis les carrosses se succédèrent avec assez de rapidité et l'on vit entrer dans l'église, déjà dégagée de la foule brillante qui s'était empressée de gagner les tribunes assignées à chacun, la maison du roi, les dames du palais et les chambellans.

Le roi fut le premier à entrer, suivi de ses généraux et de quelques grands seigneurs. Il est un peu pâle et il a laissé croître ses favoris qui lui donnent un aspect un peu dur. Il portait l'uniforme de capitaine-général, avec la Toison d'or et le grand ruban d'un ordre autrichien, exemple qui a été imité par le duc de Baylen et la plupart des personnages de l'entourage royal. Après le roi, et sans aucun ordre bien déterminé, passèrent les infantes dona Paz et dona Eulalia et ensuite la reine Isabelle, ayant à sa gauche la princesse des Asturies, qui marchait en avant de sa mère.

La marche des infantes annonce l'arrivée de l'archiduchesse qui ne s'était arrêtée au ministère de la marine que pour revêtir sa toilette de mariée.

Ce fut un moment de curiosité générale et tous les regards se dirigèrent vers la porte.

L'archiduchesse Marie-Christine parut toute tremblante d'une émotion très naturelle, sont gentil visage trahissait son trouble et ajoutait à sa beauté, que rehaussait une toilette de soie blanche, ornée de dentelles et de pierreries, tandis que la couronne de mariée se détachait de ses cheveux châtain clair où brillait un diadème fort beau, présent d'Alphonse XII.

L'archiduchesse marchait entre sa mère et l'archiduchesse Renier, et les trains de sa robe étaient portées par des nobles autrichiens. Les dames de leur suite, les officiers de l'archiduc, dans de magnifiques uniformes blancs et bleus, les chambellans de la future reine dans des costumes de magnats hongrois, formaient un groupe très intéressant derrière les trois princesses, et dans ce groupe on admira beaucoup les comtesses Irma Andrassy et Cappy. Arrivée au pied de l'autel, l'archiduchesse prit place à côté du roi, et l'archiduc Renier et sa femme se rangèrent à leurs côtés au moment où la cérémonie commença.

Après la bénédiction nuptiale, le patriarche des Indes a prononcé une allocution et a dit une messe suivie d'un « Te Deum », qui donna le temps à la moitié de l'assistance de se diriger vers les points où l'on pouvait voir passer le cortége royal et juger de l'accueil fait au roi et à la jeune reine par la population madrilène. La foule était considérable et se pressait contre la haie de soldats. Tous les balcons de la Puerta del Sol étaient remplis de curieux et on apercevait les plus intrépides sur les toits et aux lucarnes des derniers étages.

La voix stridente des clairons annonce la tête du cortége : deux timbaliers montés sur des chevaux gris, puis douze grands laquais avec leurs habits brodés, leurs cheveux poudrés, le tricorne en tête, la canne à pomme d'or à la main. Derrière eux venaient les vingt-deux chevaux « de respeto avec leurs housses superbes, leurs selles du dix-huitième siècle, la tête empanachée, fringants, impatients, gourmandant leurs mors, et ces belles bêtes andalouses ou arabes étaient admirables comme les équipages de la noblesse. Quatorze grands d'Espagne, sur peut-être cent, avaient envoyé au cortége des carroses dorés et des attelages flanqués de serviteurs dans leurs livrées du siècle dernier, et quelques-uns de ces grands seigneurs de la restauration étaient dans leurs voitures, comme MM. les ducs de Bailen, d'Ossuna, de Balazote et Fernan Nunez.

Ensuite défilèrent les carrosses à quatre chevaux du palais, entourés du même appareil et occupés par les maisons du roi, de la reine, des infantes et, enfin, dans les derniers équipages vennient les officiers et les dames d'Autriche.

Bientôt apparurent les carrosses qui portaient l'archiduc Renier et sa femme, l'archiduchesse Isabelle et ses dames à quelques pas devant l'escorte de la voiture magnifique, tirée par six chevaux, superbement harnachés et caparaçonnés, empanachés, conduits par les laquais du palais, qui portait Isabelle II et ses trois filles, la princesse des Asturies, les infantes Paz et Eulalia.

Enfin des gardes du corps à cheval et des officiers d'état-major, l'épée nue à la main, parurent devant un carrosse vide attelé de huit chevaux andalous qui précédait le carrosse royal surmonté du globe et de la couronne. Aux portières chevauchaient les généraux Ceballos et Primo de Rivera, capitaine-général de Madrid. Derrière venait un brillant état-major de généraux espagnols. A travers les glaces de ce carrosse, véritable chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle, aves ses panneaux émaillés et ses gracieuses peintures, on voyait le roi qui saluait de temps en temps et du côté opposé la reine Christine toute radieuse.

Cependant c'est au milieu d'un silence plus que respectueux, un peu apathique, que le cortége passa et la foule se précipita vers le palais pour assister au défilé des troupes de la garnison. Ce défilé eut lieu après l'arrivée du roi et de dona Christine au palais, et il faut dire qu'ilsy reçurent un accueil fort chaleureux, des grands d'Espagne, des fonctionnaires, des grands corps de l'Etat assemblés dans le Real Alcazar.

Les troupes étaient formées en bataille dans la cour de l'Armeria, les hallebardiers de la maison sur les marches du grand escalier d'honneur. les dames, lescham - bellans, les grands de première classe, qui ont le privilége de se couvrir devant le souverain, le corps diplomatique, les envoyés extraordinaires des têtes couronnées attendaient le roi et la reine Christine.

Le soir la ville splendidement illuminée, offrait un coup d'œil merveilleux et la foule était si compacte qu'il était défendu aux voitures de circuler.

Dimanche matin, à dix heures suivant la tradition, le roi et la reine sont allés, sans aucune suite, entendre la messe à l'église Sainte-Marie. A une heure a eu lieu la cérémonie du baise-main. On entrait par les grands appartements du palais, déjà remplis par les ministres, les maréchaux, les officiers supérieurs en grande uniforme, la cour de justice, tous les fonctionnaires.

Le roi était debout, ayant la reine à sa gauche. Alphonse XII portait avec une grande élégance le brillant uniforme de généralissime espagnol. La cérémonie a duré jusqu'à trois heures et demie. Plus de dix mille personnes y ont pris part.

Dans la soirée, spectacle de gala.

Le roi, la reine, la reine-mère, les archiduchesses, les infantes, l'arhiduc Renier, la cour, les ministres et les ambassadeurs ont assisté à la représentation des « Huguenots, » donnée au Théâtre italien.

Enfin Lundi ont eu lieu des courses de taureaux avec pisadores volontaires armés de courtes lances.

Le roi et la reine, la famille royale, les princes autrichiens, la cour et un grand nombre de notabilités ont assisté à ces courses.

Environ 16,000 personnes étaient présentes.

A la cinquième course, un taureau a franchi la barrière et a renversé à deux reprises un gendarme qui a eu seulement quelques contusions.

Ainsi se sont terminées ces fêtes splendides, dont la mise en scène, réglée avec le soin le plug grand, l'art le plus fin, le goût le plus exquis par Mr. le duc de Sesto marquis d'Alcanices, aurait pu faire oublier un instant au roi d'Espagne, au peuple espagnol lui-même les graves préoccupations d'une crise politique imminente à l'intérieur et d'unerévolte aux colonnies.

Puisse ce mariage, plus heureux que le précédent, apporter dans les conseils du roi sagesse et résolution, et amener ainsi des jours meilleurs pour cette nation espagnole dont le nom éveille en France tant de véritables sympathies.

Louis Baudier.

ROUBAIX-TOURCOING

et le Nord de la France

L'administration du Chemin de Fer du Nord, nous communique cet avis :

« Suspension temporaire de réception et d'expédition de marchandises en petite vitesse, en destination de Paris-La Chapelle, Saint-Denis, La Ceinture de Paris, Fives, Lille-Saint-Sauveur, Roubaix et Tourcoing.

» La Compagnie du Chemin de Fer du Nord a l'honneur d'informer le public que les arrivages de marchandise en petite vitesse, dans les gares désignées ci-dessus ayant été considérables, et les enlèvements ne se faisant pas à cause de la neige et de la glace, ces gares se trouvent dans l'impossibilité momentanée de recevoir de nouveaux arrivages.

» En conséquence, pendant les journées des 8, 9, 10 et 11 décembre 1878, les gares et stations, soit du réseau, soit des chemins en correspondauce, soit des embranchements, ne pourront faire aucune remise nouvelle à destination des points désignés ci-dessus.

» Les quatre journées indiquées seront employées à écouler les wagons de marchandises de toute nature actuellement chargés et en garage dans les différentes stations du réseau. »

On nous communique la circulaire suivante adressée aux ouvriers en bâtiments de Roubaix :

« Chers camarades,

« C'est au nom d'un groupe d'ouvriers en bâtiments, que nous vous adressons la présente invitation pour assister à la réunion qui aura lieu, le lundi 8 décembre 1879, à 7 heures du soir, au siége de la Chambre syndicale, rue Nain, 29, estaminet de la ville de Strasbourg, à l'angle de la rue Nain et de la rue de l'Hospice.

« Cette réunion a pour but l'organisation d'une Chambre syndicale, qui serait chargée de la défense des intérêts des ouvriers en bâtiments ; car nous croyons, chers camarades, que le moment est venu de vous grouper pour la défense de vos intérêts professionnels.

« Il faut bien vous pénétrer, que ce n'est que par l'union (et l'association) que vous parviendrez à améliorer votre situation ; car ce n'est pas avec les grèves qui sont toujours plus nuisibles aux ouvriers qu'aux patrons.

« Enfin, ce n'est pas en restant isolés les uns des autres, car vos intérêts sont tous solidaires.

« Une conférence sera faite par Monsieur X....., pour vous démontrer l'utilité des Chambres syndicales.

« La Chambre syndicale des ouvriers en bâtiments, se composera comme suit : menuisiers, charpentiers, plafonneurs, maçons, couvreurs, ferblantiers, zingueurs, peintres, etc.

« Bien entendu que ce qui concerne les catégories, pour la formation de la dite association, serait l'objet d'une décision prise par la majorité dans une réunion que vous tiendrez vous-mêmes pour l'organisation de votre syndicat.

« En espérant que vous répondrez à son appel, le Comité de la Chambre syndicale se met à votre disposition.

« Pour le Comité :
« *Le Secrétaire*,
« HENRI QUESNOY. »

On nous annonce la mort d'une des notabilités les plus marquantes de Tourcoing. M. Philippe Motte a succombé la nuit dernière, des suites d'une fluxion de poitrine. Il était âgé de 84 ans. Nous publierons demain une notice dans laquelle nous retraceront les traits principaux de la vie de M. Motte.

Nous nous bornerons à rappeler, aujourd'hui, que cet homme de bien était un des membres les plus influents de toutes les institutions de bienfaisance de Tourcoing.

Le 25e anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception (8 décembre 1854) a été célébré à Tourcoing, avec une grande solennité.

Beaucoup de maisons étaient pavoisées, dès le matin ; plusieurs d'entre elles ont été illuminées pendant toute la soirée.

Une bonne action.

Un de nos correspondants nous informe que M. Célestin Droulers, maire de Wasquehal, vient de faire distribuer 100 hectolitres de charbon aux pauvres de la commune qu'il administre.

Nous trouvons dans l'*Observateur* d'Avesnes, les détails suivants, sur le nouveau théâtre qui vient d'être inauguré à Avesnes, et dont le plan a été dressé par M. Roussel, professeur d'architure aux Ecoles académiques de Roubaix :

« Nous avons voulu réserver à M. Roussel nos derniers et nos plus sincères éloges. Ce qui frappe avant tout dans l'œuvre du jeune architecte lillois, déjà connu hors du chef-lieu par son monument commemoratif de Villers-Bretonneux, c'est le parti habile qu'il a tiré d'un terrain trop exigu, où il a su néanmoins caserner tous les services si multiples d'un théâtre digne de ce nom et surtout ménager des dégagements commodes et faciles. Dans la salle, on est frappé du soin qu'il a pris d'assurer à chaque spectateur la plus grande somme possible de confortable, n'hésitant pas, à l'encontre de beaucoup de ses confrères, à sacrifier dans ce but un peu de l'apparence qui servirait davantage sa renommée personnelle.

» Plusieurs dispositions nouvelles ou applications ingénieuses mériteraient d'être signalées et appréciées dans un article moins hâtif, nous citerons entr'autres la charpente et l'éclairage diurne de la coupole, l'amphithéâtre si vaste de la seconde galerie, les portes de sortie donnant sur la rue latérale, enfin les parquets, agencés de telle façon qu'on peut en quelques heures se débarrasser de tout leur mobilier, les mettre au même niveau, et transformer le théâtre en une immense salle de bal ou de banquet.

» Ajoutons que le mérite principa de M. Roussel est d'avoir obtenu tous ces résultats avec une dépense relativement modique, moins de cent mille francs avec les décors; il reste à faire les peintures, notamment celles du plafond et des galeries, qui donneront seules à la salle son cachet définitif.

» Un des côtés originaux du nouveau théâtre de Maubeuge est de produire pendant les représentations un effet lumineux des plus remarquables : la coupole, le foyer et le café forment trois étages de feu superposés qui éclairent au loin le quartier et lui donnent une vie tout à fait inattendue. »

Voici le Mouvement de la condition publique de Tourcoing pendant le mois de novembre 1879 :

13,651	colis	laines peignées	1.579.448 k.	200
852	»	» filées	82,419	300
16	»	» blousses	6,436	100
489	»	» cotons	49,789	800
		Poids total.	1.718.093 k.	400

Mouvement du mois correspondant de l'année précédente

6,216	colis	laines peignées	707,249 k.	100
819	»	» filées	72,129	700
142	»	» blousses	12,779	300
676	»	» cotons	65,758	700
		Poids total.	857,907 k.	800
		Différence en plus de	860,185 k.	600

Le directeur J. DESMETTRE.

ERRATUM. — Dans l'information que nous avons publiée hier, relative à l'affaire KŒKŒLBERG, il y a plusieurs fautes d'impression qui doivent être rectifiées :

2° alinéa. — Au lieu de : « cette société est celle qui doit venir prendre la place de la société de Kœkœlberg. »

3° alinéa. — Au lieu de : « ces 380 actions », il faut lire ces 300 actions. »

Avant dernier alinéa. — Au lieu de : « que le caractère a abandonnée », il faut ire : « que le curateur a abandonné. »

Un marchand de charbons de Marcq-en-Barœul, Auguste A..., a été arrêté samedi, dans les rues de Tourcoing. Invité par un agent de police, a une vérification de ses mesures, il s'y est refusé, parce que les mesures étaient frauduleuses.

2e circonscription de Cambrai

Election législative du 7 décembre

M. Cirier, candidat républicain est élu par 1,593 voix de majorité environ.

— BOULOGNE. — Le tribunal correctionnel vient de condamner L... Auguste, manouvrier au Portel, à 16 fr. d'amende pour avoir pêché un lièvre.

Un lièvre se trouvant traqué dans la plaine, partit dans les falaises. L..., avec une agilité qui surpasse l'imagination descendit aussi vite que le lièvre.

L'animal se trouvant cerné se mit à la mer et c'est là où L... le prit, en descendant dans l'eau jusqu'à la ceinture.

— DOUAI. — QUELS JOURNAUX ET QUELS PARTI !!! Sous ce titre, nous lisons dans la *Gazette de Douai* :

« On sait avec quels détails circonstanciés l'*Ami du Peuple* a fait le soi-disant récit du départ de la demoiselle L..., et combien longuement il a diffamé les Sœurs de la Miséricorde.

» La feuille républicaine (à la suite de notre rectification et par peur sans doute de la correctionnelle) a jugé prudent de donner un semblant de réparation à ses victimes :

« La *Gazette* annonce, dit-elle, que la fille dont la disparition subite a ému la ville est actuellement en Angleterre, au service d'un député du Pas-de-Calais. »

Et c'est tout....

Nous ne voulons pas insister, mais nous tirerons la conclusion de ce triste épisode de la campagne républicaine dirigé contre les catholiques.

Voilà de quelle façon se fabriquent les accusations mensongères contre les religieux et les religieuses ; voilà aussi de quelle façon ceux qui les éditent se garden de les rétrecir avec le même éclat qu'ils ont mis à les propager, heureux d'affirmer que de leurs calomnies (suivant la prophétie de Voltaire) il restera toujours quelque chose.

Quel immense malheur d'avoir à se dire que de tels journaux et un tel parti ont pu arriver à opprimer de la sorte ce grand pays de France, dont le nom même est synonime de franchise et de loyauté !!!

P.-S. — *Petit Nord* et le *Progrès du Nord* ne se donnent même pas la peine de reproduire les cinq lignes de rectification de l'*Ami du Peuple*.

— ARRAS. — M. Leconte-Carton, propriétaire à Arras, a tué dimanche dernier, dans une partie de chasse au terroir de Villers-au-Bois, un aiglon superbe ayant soixante centimètres de longueur et un mètre trente centimètres d'envergure.

Les amateurs qui voudraient le voir peuvent s'adresser à M. Masson, empailleur à St.-Catherine-lez-Arras.

NIEPPE. — Hier matin, une ouvrière de fabrique s'en retournait chez elle, à Nieppe, quand les douleurs de l'enfantement la prirent au *Jardin des Fleurs* sur Armentières; elle accoucha dans la neige d'un enfant mort. — La malheureuse mère a eu le courage de continuer sa route emportant son enfant dans son tablier.

— SAILLY. — Il existe entre Sailly et Haynecourt un chemin qui domine une crête de deux à trois mètres de profondeur.

Dans la nuit de jeudi à vendredi, la neige fouettée par un vent violent du nord s'était tellement amoncelée contre le talus qu'elle s'est levée à égale hauteur du chemin.

Vendredi, dans la matinée, deux hommes parcouraient en sens contraire cette route devenue si dangereuse. L'un, — c'était un ouvrier — tâchait de gagner Cambrai où il travaille; l'autre — c'était le facteur Lamouret — allait porter quelques dépêches à Haynecourt.

L'un et l'autre allaient arriver au *riot Delval*, lorsque le facteur, levant les yeux, fut tout surpris de ne plus voir l'homme qu'il devait nécessairement rencontrer.

Pressentant un accident, il hâta sa marche et ne tarda pas à voir l'ouvrier enfoncé dans la neige jusqu'au cou et cherchant, mais inutilement, à regagner le haut du talus. Cet homme eut infailliblement péri si Lamouret, détachant aussitôt son manteau, n'eut recommandé au journalier de s'y cramponner, tandis que lui des mains — et des dents encore plus que des mains — l'attirait sur le chemin.

La conduite du facteur Lamouret en cette circonstance est d'autant plus louable que cet employé des postes a une partie des doigts des deux mains estropiés et qu'il a dû déployer une grande énergie pour parvenir, à l'aide de ses dents, à tirer un de ses semblables d'un péril imminent.

HAZEBROUCK. — Une scène déplorable s'est passée à Wallon-Cappel, dans la nuit du 1 au 2 décembre.

Dans un des cabarets de la place s'était attablés de joyeux buveurs qui, tout entiers à leur partie de cartes, avaient, malgré l'avertissement du garde-champêtre, quelque peu laissé passer l'heure de la retraite.

Une discussion s'éleva entre les joueurs, mais qui fut bien vite apaisée.

A la sortit du cabaret, il y a eu, paraît-il, dispute et lutte entre Fossaert, maréchal-ferrant à Wallon-Cappel, et un sieur Boddaert, de Staple, et Fosseart fut relevé dans le plus triste état.

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir, dit l'*Indicateur*, Boddaert se serait jeté sur Fossaert, l'aurait terrassé et roué de coups.

Depuis lors, Fossaert est alité et son état n'est pas sans inspirer de sérieuses inquiétudes. Il a plusieurs blessures graves à la tête, et sa langue était tellement enflée au fond de la gorge, par suite de la pression exercée, que jeudi soir il ne pouvait encore articuler la moindre syllabe.

Une enquête est ouverte.

— PRONVILLE. — On n'a pas oublié les désordres graves qui ont eu lieu il y a quelque temps à Pronville. Les gendarmes insultés, hués par une foule menaçante, enfin obligés de se servir de leurs armes, la blessure du sieur Deleau, atteint pendant qu'il fuyait, d'une balle dans les reins.

Deleau, complètement guéri, a comparu hier devant le tribunal correctionnel sous l'inculpation de rebellion et d'autrages envers la gendarmerie. Le tribunal a tenu compte sans doute de la cruelle blessure dont l'inculpé a souffert pendant plusieurs mois, et l'a condamné à quinze jours de prison.

— VALENCIENNES. — Jeudi soir, par suite de fausse manœuvre d'une aiguille qui était embarrassée par la neige, le train de Péruwelz à Anzin a déraillé, dans la direction de l'Ecorcheir. On n'a eu heureusement aucun accident à déplorer.

DOUAI. — On vient de mettre à la disposition du parquet une fille soumise, la nommée Esther Smagghe, inculpée de tentative d'incendie à l'Hôtel-Dieu de Douai.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille PECQUEUR-DEQUEKER, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Albert-Léon-Charles-Joseph PECQUEUR, décédé à Lille le 6 déembre 1879, à l'âge de 2 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, de bien vouloir assister aux CONVOI et à la MESSE D'ANGE, qui auront lieu le mardi 9 dudit mois, à 10 heures, en l'église Saint-Martin d'Esquermes. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Isly, 79, à 9 heures 3/4. — Des voitures stationneront coin de la rue Nationale, à 9 heures 1/4.

Les amis et connaissances de la famille LEFÈVRE-CORNILLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Albert LEFÈVRE, décédé à Roubaix, le 8 décembre 1879, à l'âge de 33 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le mardi 9 courant, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame. — Les VIGILES seront chantées le lundi 8, à 4 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Maurice, 6.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré au maître-autel de l'église paroissiale de Sain Martin, à Roubaix, le mardi 9 décembre 1879, à neuf heures un quart, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Albert DEBRUYNE, époux de Dame Adèle BOULAGER, décédé à Roubaix, le 7 novembre 1879, à l'âge de 67 ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maitre-Autel de l'gélise paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 9 décembre 1879, à 10 heures, pour le repos de l'ame de Mademoiselle Caroline-Julie-Constance BULTEAU, décédée à Roubaix, le 9 décembre 1875, à l'âge de 84 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Croix, le mercredi 10 décembre 1879, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Philomène DELBERGUE, décédée à Croix, le 1er novembre 1879, à l'âge de 24 ans, et à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE qui sera célébré le même jour, en la dite église, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DELBERGUE, décédé à Croix, le 5 janvier 1879, à l'âge de 48 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis, comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 11 décembre 1879, à 10 heures, pour le repos des âmes de Monsieur Louis DELEBECQUE, décédé à Roubaix, le 28 novembre 1876, dans sa 63e année, et de Mademoiselle Lucie-Henriette-Joséphe DELEBECQUE, décédée à Roubaix, le 18 avril 1872, dans sa 63e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Lettres Mortuaires et d'Obits à l'imprimerie Alfred Reboux — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien).

FAITS DIVERS

— On vient de faire à Dublin, dans une maison de Rutland Square, une curieuse découverte. Un serrurier a trouvé dans un des hôtels au nord du Square 964 souverains. Près d'une des chambres où il avait travaillé, existait un cabinet auquel on montait par deux marches. La curiosité l'y conduisit et, remarquant par le son que ces marches étaient creuses, il les examina avec une lumière et reconnut sans peine à la marche inférieure les traces d'un travail de serrurerie ; il lui fallut peu de temps pour ouvrir la cachette, dans laquelle une boîte d'étain frappa immédiatement ses yeux. Elle contenait neuf rouleaux séparés de cent souverains chacun enveloppés dans du papier, et 64 souverains enroulés dans un autre papier. Sur chaque rouleau était inscrit exactement la somme qu'il contenait. Cette découverte va, paraît-il, donner lieu à de nombreux procès.

— On écrit de Hem-Monacu, au *Progrès de la Somme* :

Mercredi dernier, M. Boinet, propriétaire et maire de cette commune, a trouvé la mort dans les circonstances suivantes : vers quatre heures du matin, il chassait à la hutte, accompagné d'un jeune domestique; une bande d'oiseaux vint à passer : M. Boinet tira un coup de fusil et se retourna aussitôt pour saisir un second fusil, mais il eût l'imprudence de le prendre par le canon. Le chien, soulevé probablement par un obstacle, s'abbatit sur la capsule. La charge qui, à une courte distance, fit balle, frappa la malheureuse victime aux reins et lui brisa la colonne vertébrale. Le jeune domestique voyant son maître baigné dans son sang, courut chercher du secours. M. Boinet fut transporté chez lui, où il ne tarda pas à expirer. Le docteur Boulanger, appelé en toute hâte, n'est arrivé que pour constater la mort.

— Le ministère des postes et télégraphes publie la note suivante :

« Par suite du trouble atmosphérique, les relations télégraphiques se sont trouvées momentanément interrompues entre Paris et un certain nombre de villes du centre et du midi de la France. Toutes les combinaisons de fils que permet l'état du réseau ont été employées en vue d'atténuer, autant que possible, les retards inévitables qui en sont résultés.

» Il a été procédé avec la plus grande activité aux réparations des avaries occasionnées par des circonstances de force majeure.

» La plupart des communications sont rétablies aujourd'hui, et celles qui restent encore en souffrance seront rétablies dimanche matin 7 décembre, à moins d'accidents nouveaux. »

Une autre note du ministère des postes et des télégraphes constate que, dans la journée du 5 décembre et pendant la nuit du 5 au 6 décembre, la marche des bureaux-postes ambulants s'est encore trouvée entravée par les neiges. De tous les bureaux qui devaient arriver à Paris samedi matin, ceux de Clermont-Ferrand et du Havre sont seuls, parvenus en temps utile, pour que les correspondances des lignes de Clermont et du Havre soient comprises dans la première distribution.

Mais la plupart des autres bureaux ambulants retardés dans leur marche, sont arrivés à Paris à une heure plus ou moins tardive de la matinée et de la journée du 6 décembre. Ainsi, les correspondances de la ligne d'Erquelines ont été comprises dans la deuxième distribution au lieu de la première ; celles des lignes de Lille, Lyon, Marseille, Pontarlier, Clamecy, Cherbourg, Châlons-sur-Marne et Avrincourt, ont été comprises dans la troisième distribution ; celles de la ligne de Calais, dans la quatrième distribution ; celles des lignes de Nantes, la Rochelle et Toulouse dans la cinquième ; enfin, celles des lignes de Bordeaux et de Perpignan dans la sixième distribution seulement.

Les dépêches des autres bureaux ambulants, c'est-à-dire celle des lignes d'Angers, Belfort, Brest, Givet et Granville n'étaient pas encore arrivées à l'hôtel des postes le 6 décembre, à quatre heures du soir.

Bien que cette situation constitue une amélioration sur celle de la journée du 5 décembre, un grand nombre de correspondances continuent à se trouver retardées dans leur transmission de Paris sur les départements et réciproquement, par suite des difficultés que présente la circulation. Toutes les dispositions sont prises pour atténuer ces retards dans la limite du possible.

La ligne de Paris au Mans, qui avait été fortement encombrée par les neiges, dans la traversée du plateau de la Beauce, est actuellement déblayée : Le service a été repris hier soir 6 décembre, sur le Mans et au delà vers Rennes, Angers, Nantes et Saint-Nazaire.

La Compagnie d'Orléans nous informe que les communications sont rétablies sur toutes ses lignes et que la circulation des trains est reprise, sauf avec les retards qu'impose encore l'état imparfait des voies.

La Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée nous fait savoir, que les trains de voyageurs circulent dans des conditions à peu près normales sur toutes les grandes artères du réseau.

Quelques trains de marchandises ont pu être mis en marche, mais le service de la petite vitesse ne pourra être complètement rétabli que dans deux jours environ.

TRIBUNAUX

LE CRIME DE LENTILLY

UN HOMME COUPÉ EN MORCEAUX

Lyon, 6 décembre, soir.

Les débats de l'affaire Poujard viennent d'être clos après trois jours de débats mouvementés.

Le jury a rendu un verdict qui déclare Poujard coupable avec admission de circonstances atténuantes.

En conséquence, Poujard a été condamné à la peine des travaux forcés à perpétuité.

Choses & Autres

Entre amoureux :

— Enfin ! Marie, je vous assure que cela a été imprimé.

— Et moi, je vous soutiens que cela n'a pas été publié !...

— Mais alors, ma chère, quelle différence faites-vous entre imprimé et publié ?

— Une bien grande... (ici la jeune fille rougit)... Vous pouvez bien, par exemple, imprimer un baiser sur mes joues, mais vous ne devez pas le publier !

***

Offrons à la méditation des femmes françaises qui désirent le divorce ces extraits du code indou :

« Que le mari soit vieux, contrefait, bossu, repoussant, brutal, ou qu'il dépense tout son bien avec des courtisanes, la femme ne doit pas moins mettre toute son application à le traiter comme son maître, son souverain, son Dieu. »

« Une créature féminine est faite pour obéir à tout âge. Jeune fille, elle doit se courber devant son père, femme devant son mari, veuve devant ses enfants mâles. »

» Si l'époux rit, la femme rira. S'il pleure, elle pleurera. »

***

On parlait de Mme X... qui, si elle ne manque pas d'une certaine désinvolture, laisse un peu à désirer du côté de la distinction.

— Elle a l'air d'une cuisinière, disait l'un.

— Elle a l'air d'une grande dame, disait l'autre.

— Pardon, dit un troisième. Elle a l'air d'une grande dame..... qui aurait l'air d'une cuisinière!

***

Pensées d'un poète doué de plus d'imagination que de fortune, pendant une nuit d'insomnie :

Sur mon lit de garçon je m'étends vainement,
Et j'adresse à Morphée un appel inutile....
Ah ! si j'étais couché sur un bon testament,
Comme je dormirais tranquille !

***

Petite leçon de prononciation :

Monsieur Toto surprend sa sœur Lili fortement occupée à croquer un sac de pralines :

— Oh ! Lili, dis ? donne-moi z-en ?

Mademoiselle Lili, d'un ton sévère :

— On ne doit pas dire : « donne-moi z-en » mais « donne-moi-n-en ».

Toto, plein de condescendande :

— Oui, donne-moi-en.

***

C'était au Mexique.

Le jeune comte de T..., simple chasseur tombe le crâne ouvert par une balle ; pris pour mort, il est porté à l'ambulance.

— Il n'en reviendra pas, dit le chirurgien : on voit la cervelle.

A ce mot, le moribond rouvre subitement les yeux.

— Vous voyez ma cervelle? s'écrie-t-il. Je vous en supplie, écrivez-le à mon père tout de suite ; il m'a fait soldat parce qu'il prétendait que je n'en avais pas.

***

On plaidait une affaire importante à la cour de Toulouse, la discussion était très-animée. Un des avocats, Méridional pur sang, à bout d'arguments, reproche à son adversaire son inexpérience :

— Sachez, jeune homme, s'écrie-t-il, que je suis à cheval sur le Code.

— Prenez garde alors, mon cher confrère : il faut se défier des bêtes que l'on ne connaît pas !

THÉATRES

COMÉDIE-FRANÇAISE. — *Anne de Kerviler*, comédie en un acte, par M. Ern. Legouvé.

VAUDEVILLE. — *Les Lionnes pauvres*, drame en cinq actes par MM. Emile Augier et Edouard Foussier (reprise).

AMBIGU. — *Paillasse*, drame en cinq actes, par MM. Dennery et Marc Fournier (reprise).

VARIÉTÉS. — *La Femme à papa*, vaudeville en trois actes, par MM. Hennequin et Alb. Millaud.

Nos lecteurs ont déjà une idée bien nette du petit drame de M. Legouvé représenté le 27 novembre à la Comédie-Française. Nous pouvons, du reste, en rappeler le sujet en quelques lignes. Anne de Kerviler, quoiqu'elle eût une profonde affection pour un ami d'enfance Elie de Moréac, a épousé le comte de Kerviler, d'abord pour obéir aux vœux de ses parents, et ensuite parce qu'elle croyait Moréac mort. Elle n'a pas dissimulé à son époux cette première et ineffaçable tendresse, qui inspire au comte un sentiment de douloureuse jalousie, bien qu'il ignore le nom de ce rival d'outre-tombe. La guerre de Vendée éclate. Le comte de Kerviler est un des chefs du mouvement. Moréac reparaît pour reprendre par à la lutte. Il est blessé gravement. Le comte, qui s'est pris pour ce jeune homme d'une vive amitié, le fait transporter dans la ville de Bressuire et le confie aux soins d'Anne de Kerviler, pendant que lui-même reprend le commandement de sa troupe. Anne soigne le blessé avec tout le dévouement de son premier amour; lorsqu'il est convalescent, grâce à ses soins, ils oublient tous deux leurs devoirs...

Bressuire, occupé par l'armée républicaine, est assiégé par les Vendéens. Pour revoir sa femme, le comte de Kerviler se hasarde à pénétrer clandestinement dans la place, risquant ainsi sa vie, car c'est la mort qu'il subira, s'il est découvert. Les soldats cernent la maison où il est caché. Moréac veut se faire passer pour le comte et s'offre aux soldats, mais d'autre part le comte est aperçu au moment où il veut fuir, et il décline fièrement son nom. Les deux amis cherchent vainement à se sauver l'un l'autre. Le commandant de place exécutant les ordres de Carrier, le pro-consul de Nantes, les condamne à périr tous deux.

Les deux vendéens sont de croyants sincères. Sur le point d'être fusillé, Moréac, dont la conscience a de cruels remords, demande un prêtre, qu'on lui refuse. Le comte, le voyant près de céder au désespoir, lui rappelle que les premiers chrétiens se confessaient les uns aux autres, à défaut de prêtre, et que l'Eglise reconnaît, en ce cas, le droit d'absoudre aux laïques eux-mêmes ; il s'offre à écouter l'aveu de ses fautes. Moréac commence, en effet, à raconter sa douloureuse histoire, à celui-là même qu'il a trompé. Il s'exprime en termes assez vagues pour que le comte ne devine pas d'abord qu'il est si profondément intéressé dans cette histoire. Mais la comtesse survient, le comte lui dit qu'il est occupé à recevoir les aveux de Moréac. « Il a parlé ! » s'écrie l'épouse coupable. Ces mots dessillent les yeux du comte.

Il s'emporte, mais peu à peu le sentiment de la gravité de la situation le domine, il reprend son rôle de prêtre et absout le pécheur repentant.

Cette scène avait produit sur les spectateurs une impression assez vive. Si M. Legouvé avait donné a son drame le seul dénouement possible, c'est-à-dire si, l'absolution prononcée, la porte s'était ouverte, les soldats étaient entrés et avaient simplement emmené et conduit au supplice les deux Vendéens, le succès eût été plus franc qu'il n'a été. Mais l'auteur a biaisé, a cherché à esquiver ce dénouement fatal. Il a imaginé de faire évader les deux condamnés, grâce à un sergent débonnaire et compatissant. Ils reçoivent, dans leur fuite, quelques coups de feu. Moréac s'échappe et gagne la campagne. Le comte, mortellement frappé, revient mourir sur la scène, dans les bras de la comtesse à qui il recommande de l'oublier. Cette *cauda* aussi inutile qu'artificielle a refroidi le public. Il est vrai qu'à ce prix M. Legouvé a pu intituler sa pièce *comédie* et non *drame*, mais la compensation n'est peut-être pas suffisante.

Ce n'est pas la seule concession que l'auteur s'est cru obligé de faire au goût du jour. Le sujet veut que les Bleus, comme on disait alors, n'aient dans l'affaire d'autre rôle que celui de bourreaux. M. Legouvé n'a pas su en prendre son parti ; il s'est cru obligé de mettre dans la bouche de ses personnages vendéens des phrases comme celle-ci : « Quand la République s'appelle Hoche, je l'honore, dit la comtesse ; quand elle s'appelle Carrier, je l'exècre, et je le dis. » Voilà qui dérange absolument la chronologie révolutionnaire ; personne dans la salle n'ignore que, puisque nous sommes sous le proconsulat de Carrier, Hoche n'a point encore paru dans l'Ouest ; il est en ce même moment enfermé à la Conciergerie, dans l'attente de l'éch